

Les Brèves du Jardin

N°889

Année 2024 - semaine 50
Mardi 10 décembre 2024



Le 8^{ème} objectif de développement (ODD8) vise à promouvoir une **croissance économique** partagée et durable, le **plein emploi productif** et un **travail décent** (travail productif, revenu équitable, sécurité sur le lieu de travail) pour tous. Au Jardin de Cocagne Nantais, notre ambition est aussi de développer un travail qui participe à l'**économie sociale et solidaire**, un travail qui crée des richesses et des valeurs communes. Mickaël, accompagnateur socio-professionnel, joue un rôle clef pour permettre aux Jardiniers profiter au mieux du contrat de travail avec le Jardin et leur permettre d'en obtenir un de façon pérenne par la suite. Il le fait avec les encadrants technique et toute l'équipe permanente.

Tous les Jardinier.e.s signent des contrats de travail appelés **Contrats à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI)**. Lors de la signature, il leur est remis un livret d'accueil, en plus de la fiche de poste et du règlement intérieur. Ce sont des dispositions classiques pour toute entreprise mais il s'agit souvent d'une première, que ce soit pour les Jardinier.e.s migrant.e.s (et souvent réfugié.e.s) ou français.e.s. De plus, chacun.e a un encadrant référent afin de les guider au mieux dans leur parcours et répondre à leurs interrogations.

Un Jardinier souligne la qualité de cet accompagnement : « *Moi, je trouve que les conditions de travail sont excellentes, surtout grâce au travail d'équipe. Je ne me sens pas seul. L'accompagnement des chefs, Marc, Alex et Benoît, est très professionnel. Ils nous expliquent bien les tâches et les missions demandées. Ils nous apprennent aussi les bonnes pratiques de travail, comme respecter les horaires, suivre les plannings et participer aux réunions d'équipe du lundi où Marc explique le programme de la semaine. Aujourd'hui, je me lève motivé le matin parce que je suis à l'aise dans mon travail de maraîchage, et je me sens soutenu par Mickaël pour toute accompagnement papier personnel ou professionnel* ».

Comme les CDDI ne peuvent pas dépasser 29 heures hebdomadaires, les Jardinier.e.s sont tous informés et accompagnés pour accéder à un complément de revenu grâce à la Prime d'Activité. De même, si un salarié ne bénéficie pas de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS), il peut souscrire à la mutuelle d'entreprise (Harmonie Mutuelle). Nous nous efforçons aussi, au quotidien, de maintenir les meilleures conditions de travail possibles pour nos salariés.

Nous fournissons des bottes et vêtements de pluie à chaque salarié et ainsi qu'un gilet haute visibilité à ceux qui viennent à pied en longeant la route le matin depuis l'arrêt de bus Moulin Boisseau. Pour les salariés migrants, le contraste peut être fort avec leur pays d'origine : « *Les conditions de travail ici sont bonnes. Même si le travail est parfois difficile, tout est bien organisé et bien payé, ce qui est différent de mon expérience au Soudan.* »

Nous organisons tous les lundis une réunion d'équipe, le plus souvent de 12h00 à 12h30, pour présenter les activités de la semaine, reportées sur un grand tableau, et partager les actualités du Jardin. C'est un moment reconnu comme important par les Jardiniers : « *L'organisation des tâches et du travail est très claire* ». « *Il s'agit d'un moment d'écoute et d'expression.* »

Pour assurer la sécurité de l'ensemble des salariés, l'équipe permanente a mis à jour le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et émis des préconisations afin de limiter au maximum les risques d'accidents de travail. Le CSE (comité social et économique) permet à tous les salariés d'être représentés auprès de la direction du Jardin.

Les Jardiniers souligne la dynamique d'équipe : « *Pour moi, les bonnes conditions de travail passent par le travail d'équipe. Quand je suis fatigué, mes collègues m'aident à réaliser mes tâches, et je fais de même pour eux* ». « *Il y a une bonne ambiance dans l'équipe.* »

Le lien avec les adhérents est indissociable de l'activité : « *L'ambiance générale au Jardin est agréable. Quand je sais que les adhérents sont satisfaits, cela me motive encore plus.* » Et il y a toujours des attentes de renforcer encore les liens : « *Je voudrais que le Jardin soit encore plus beau, avec des fleurs. J'aimerais aussi que les adhérents viennent nous voir et discutent avec nous.* »

Le Jardin n'est qu'une étape dans un parcours, un tremplin. Un des objectifs des Jardinier.e.s est donc de **préparer la sortie du Jardin**, avec l'emploi qui en est souvent une composante essentielle. Le travail mené par l'équipe permanente avec les Jardinier.e.s au travers d'ateliers, formations et stages a pour but d'accéder à un emploi pérenne et à temps plein. Les encadrants et accompagnateur du Jardin entretiennent un **réseau partenarial** et sont en veille constante afin de proposer régulièrement aux jardiniers des opportunités d'emploi. Lorsque des missions d'intérim ou de courts CDD sont proposés aux salariés, le Jardin leur permet d'y répondre tout en maintenant leur poste au Jardin. Ces opportunités sur du court terme sont bien souvent une porte d'entrée dans les entreprises et peuvent à la suite déboucher sur des contrats longs. Le Jardin peut également maintenir le contrat de travail des salariés lors de **périodes d'essai dans d'autres entreprises** dans de afin de leur permettre de réintégrer leur poste si ces dernières ne sont pas concluantes. Ces différents aménagements sécurisent les parcours d'insertion des jardiniers afin d'envisager plus sereinement leurs prochaines étapes de parcours. Cet accompagnement est en écho avec les attentes des Jardinier.e.s : « *Moi, j'attends du Jardin un accompagnement socio-professionnel qui m'aidera à m'insérer et à retourner dans la vie professionnelle.* » « *Je veux développer mes compétences* ». « *Mon objectif est d'approfondir mes connaissances en maraîchage et de m'intégrer pleinement dans mon travail et dans la société française.* »

Actualités du Jardin

Soutenez notre nouveau champ ! le Jardin de Cocagne Nantais, association d'intérêt général, vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66% sur vos dons.

En 2025, nous déménageons vers un nouveau champ : travaux, irrigation, matériel agricole... Votre soutien contribuera à la réalisation du projet.

Vous pouvez faire vos dons par chèque ou par virement. **Merci pour votre générosité !**

Marché de Noël : des créations artisanales en céramique : Depuis vendredi dernier, nous avons le plaisir de proposer sur notre marché une sélection unique



de pièces en céramique réalisées par l'Atelier Pernette, une artiste locale de talent. Voici ce que vous pouvez découvrir : mortiers et pilons, presse-agrumes, coquetiers, beurriers breton à eau, tasses japonaises, petits bols. Ces créations allient utilité et esthétique, parfaites pour offrir ou vous faire plaisir à l'approche des fêtes !

Nous avons désormais en permanence en vente du miel de la ferme de la Gazi. Pour cette fin d'année, nous mettons aussi en vente du **miel du Jardin de Cocagne Nantais**, produit par les ruches d'Olivier Potier qui étaient installées tout au bout du terrain des serres.

Nouveau salarié, nouveau stagiaire : Mounir a rejoint l'équipe du Jardin ce lundi pour un premier contrat de 6 mois. Il est le **300ème salarié du Jardin de Cocagne Nantais** depuis la première embauche en 2006 ! **Florian** est en stage de 2 semaines dans le cadre de sa dernière année de scolarité à l'ICAM. **Jenny** – qui est déjà venue plusieurs fois au Jardin et dont vous pouvez voir les dessin dans les Halles, au niveau du marché – reviendra à partir de mercredi jusqu'aux vacances de Noël.

Recrutement – France Travail : Mickaël participe ce mercredi 11 décembre à une réunion à France Travail de présentation des activités du Jardin auprès de bénéficiaires du revenu de solidarité active (BRSA). Ces contacts pourront ensuite se poursuivre et éventuellement conduire à des embauches. Conformément aux conventions avec l'État et le Département, le Jardin doit avec 60 % de BRSA dans ses salariés.

Formation sur la santé mentale : cette semaine, Alex et Mickaël participent à la formation « Prisme – Précarité et santé mentale », qui se déroule les 9 et 10 décembre à Nantes. Une opportunité pour enrichir leurs connaissances et mieux accompagner les jardiniers dans leurs parcours !

Théâtre d'improvisation : lors de notre journée portes ouvertes, Edouard, adhérent, avait évoqué l'idée de faire du théâtre d'improvisation au Jardin. Il vient ce mercredi pour nous faire jouer.

Vacances de fin d'année : le Jardin de Cocagne Nantais sera fermé cette année du lundi 23 décembre au vendredi 27 décembre. Il n'y aura pas de distribution de paniers pendant cette période. La semaine suivante, du lundi 30 décembre au vendredi 3 janvier, le Jardin sera ouvert, sauf bien sûr le mercredi 1^{er} janvier, jour férié. Si vous souhaitez prendre des congés merci d'envoyer un email à : communication@jardindecocagenantais.fr.

Retour sur l'enquête et la rencontre adhérents : merci à tous ceux qui ont répondu à l'enquête (plus de 40 participants) et pris part à la rencontre du 6 décembre (une dizaine d'adhérentes). Les réponses et échanges ont permis de mieux comprendre vos attentes sur les légumes, les ateliers et les brèves, etc. Nous retenons en particulier la demande de continuer à avoir des recettes qui donnent envie de goûter les légumes du panier. Vos suggestions seront prises en compte dans les projets pour 2025. Votre participation est essentielle pour le Jardin de Cocagne Nantais.

Chakchouka à la courge et carottes

Ingrédients (4 pers.) :

<ul style="list-style-type: none"> • 500 g de courge • 2 carottes, 400 g de tomates concassées et 300 ml d'eau chaude 	<ul style="list-style-type: none"> • 4 œufs • 2 c. à soupe d'huile d'olive
---	--

- 4 oignons, 4 gousses d'ail

- 1 c. à café de cumin, Harissa

Préparation :

1. Préparez la courge, carottes (dés/rondelles), émincez l'oignon, hachez l'ail.
2. Faites revenir l'oignon dans l'huile, ajoutez l'ail, courge et carottes. Cuisez 7-10 min.
3. Ajoutez tomates et l'eau chaude, épices, sel, poivre. Mijotez 15-20 min à feu doux.
4. Formez 4 puits, cassez un œuf dans chaque. Couvrez, cuisez 5-7 min. Servez chaud avec du pain, parsemez de persil.

Bouchées au radis noir - *l'alliance du piquant et de la douceur à faire pour les adultes et les enfants, par les adultes ou les enfants !*

Ingrédients :

<ul style="list-style-type: none"> • 1 radis noir • fromage de chèvre frais ou mascarpone • 1 cuillère à café de miel (encore mieux si c'est du miel du Jardin) • 1 cuillère à café de moutarde à l'ancienne 	<ul style="list-style-type: none"> • zeste de citron, sel, poivre • agrément : lamelles de saumon fumé ou cubes d'avocat et éclats de noix torréfiées (version végétarienne)
--	--

Préparation :

1. Préparez le radis noir : Lavez et brossez le radis noir pour conserver sa peau. Coupez-le en fines tranches avec une mandoline fine.
2. Préparez la garniture : dans un bol, mélangez le fromage de chèvre ou le mascarpone avec le miel, la moutarde, une pincée de sel, du poivre et un zeste de citron. Il faut bien mélanger bien jusqu'à obtenir une crème onctueuse et homogène.
3. Montez les bouchées : étalez une petite cuillerée de cette crème sur chaque tranche de radis noir.
4. Agréments :
 - Version classique : déposez une lamelle de saumon fumé pour la version classique
 - Version végétarienne : ajoutez un cube d'avocat et saupoudrez d'éclats de noix torréfiées pour une saveur riche et croquante
5. Fixez le tout avec un pique en bois.

Les paniers de la semaine

	unité	Petit panier	Grand panier
Carotte	Kg	0,5	0,7
Courge	Pièce	1,2	1,5
Mâche	Kg	0,18	-
Mesclun	Kg	-	0,2
Oignon	Kg	0,6	0,7
Persil	Botte	-	1
Radis	Botte	-	1
Radis noir	Kg	0,4	0,4
prix panier		10,40 €	15,00 €



Les légumes sont produits au Jardin de Cocagne Nantais selon le respect du mode d'agriculture biologique, certifié par FR-BIO-01 AGRICULTURE FRANCE. Ce numéro a été conçu par l'ensemble de l'équipe du Jardin de Cocagne Nantais **02 40 68 91 67** - mail : communication@jardindecocagenantais.fr / Directeur de la publication : **Julien Custot**